

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 06194
Numéro SIREN : 489 179 713
Nom ou dénomination : KUWAIT PETROLEUM AVIATION (FRANCE) SAS

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2021 sous le numéro de dépôt 120940



Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes.
Membre du groupement d'Auditeurs DFK-International.
2 rue Henri Bergson - BP 60043 - 67013 STRASBOURG
strasbourg@secal.fr - www.secal.fr

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

**3 RUE DU COLONEL MOLL
75017 PARIS**

 **Sommaire**

Attestation d'Expert Comptable	3
Comptes annuels	5
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe légale	9
Etats détaillés	23
Détail du bilan	24
Détail du compte de résultat	28
Etats de gestion	31
Soldes intermédiaires de gestion	32
Capacité d'autofinancement	33
Tableau de financement	34
Liasse fiscale	35
Autres détails	59

 **Attestation d'Expert Comptable****COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre de la mission des comptes annuels confiée à notre cabinet par votre entreprise :

SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

pour l'exercice du 01 avril 2020 au 31 mars 2021, Monsieur KAISER Pierre Expert-Comptable Responsable Technique de la mission a effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux et à l'issue de ceux-ci, il n'a pas été relevé d'éléments remettant en cause

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 60 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	95 224 638
Chiffre d'affaires	237 829 851
Résultat net comptable (Perte)	-16 524 251

Fait à STRASBOURG

Le 15 juin 2021

KAISER Pierre
Expert-Comptable

MOHR Jean-Luc
Président du Directoire



Comptes annuels

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	179 079	179 079		
Fonds commercial	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	53 096		53 096	53 096
Constructions	4 237 382	3 984 383	253 000	318 388
Installations techniques, matériel et out	1 259 194	764 398	494 797	508 146
Autres immobilisations corporelles	3 025 046	2 509 644	515 402	564 702
Immobilisations en cours / Avances et				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 609 507	1 546 973	62 533	325 606
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	388 687		388 687	402 491
ACTIF IMMOBILISE	10 751 992	8 984 477	1 767 515	2 172 430
Stocks				
Matières premières et autres approvisi				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	43 855 692		43 855 692	62 261 778
Créances				
Clients et comptes rattachés	9 454 261	63 470	9 390 791	59 675 362
Fournisseurs débiteurs	940 279		940 279	83 031
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	482 299		482 299	1 401 579
Autres créances	37 969 890		37 969 890	19 273 329
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	568 722		568 722	2 148 452
Charges constatées d'avance	42 414		42 414	9 801
ACTIF CIRCULANT	93 313 556	63 470	93 250 086	144 853 332
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecart de conversion - Actif	207 037		207 037	148 063
COMPTES DE REGULARISATION	207 037		207 037	148 063
TOTAL ACTIF	104 272 585	9 047 947	95 224 638	147 173 825

 Bilan

	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-27 577 424	-1 592 497
RESULTAT DE L'EXERCICE	-16 524 251	-25 984 928
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-33 101 676	-16 577 424
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	207 037	148 063
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	207 037	148 063
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	102 081 567	4 719 031
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 264 023	483 256
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 108 765	138 712 765
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéficiaires	281 130	281 130
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	455	455
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 585	533
Dettes fiscales et sociales	284 170	282 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	90 214	19 350 002
Produits constatés d'avance	1 756 501	
DETTES	125 585 239	163 547 172
Ecart de conversion - Passif	2 534 038	56 013
TOTAL PASSIF	95 224 638	147 173 825

Compte de résultat

	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois	%	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS	274 106 698	115,25	1 048 078 854	102,52	-773 972 156	-73,85
Ventes de marchandises	226 742 827	95,34	994 897 819	97,32	-768 154 992	-77,21
Production vendue	11 087 024	4,66	27 424 819	2,68	-16 337 794	-59,57
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	36 276 846	15,25	25 756 216	2,52	10 520 630	40,85
CONSOMMATION M/SES & MAT	271 150 283	114,01	1 026 828 683	100,44	-755 678 400	-73,59
Achats de marchandises	200 377 085	84,25	1 020 774 071	99,85	-820 396 986	-80,37
Variation de stock (m/ses)	40 015 312	16,83	-46 541 059	-4,55	86 556 371	-185,98
Achats de m.p & aut.approv.	2 574 991	1,08	4 109 810	0,40	-1 534 819	-37,35
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	28 182 895	11,85	48 485 862	4,74	-20 302 966	-41,87
MARGE SUR M/SES & MAT	2 956 414	1,24	21 250 170	2,08	-18 293 756	-86,09
CHARGES	18 665 254	7,85	46 579 223	4,56	-27 913 969	-59,93
Impôts, taxes et vers. assim.	55 622	0,02	42 248		13 374	31,66
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions	510 443	0,21	22 173 013	2,17	-21 662 570	-97,70
Autres charges	18 099 189	7,61	24 363 962	2,38	-6 264 773	-25,71
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 708 839	-6,61	-25 329 052	-2,48	9 620 213	-37,98
Produits financiers	293 810	0,12	483 211	0,05	-189 402	-39,20
Charges financières	1 109 222	0,47	1 139 087	0,11	-29 865	-2,62
Résultat financier	-815 412	-0,34	-655 875	-0,06	-159 537	24,32
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-16 524 251	-6,95	-25 984 928	-2,54	9 460 676	-36,41
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-16 524 251	-6,95	-25 984 928	-2,54	9 460 676	-36,41

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 95 224 638 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 16 524 251 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société Kuwait Petroleum Corporation a confirmé, en date du 02 mai 2021, son soutien financier à Kuwait Petroleum Aviation France SAS pour une durée de 12 mois à compter de la date d'approbation des comptes de l'exercice et ce afin d'assurer la continuité d'exploitation de la filiale.

Afin de respecter l'arrêté ministériel du 7 novembre 2001 et l'article R.216-13 du Code de l'aviation civile, la société KPAF a tenu une comptabilité analytique permettant de distinguer ses activités de commerce de jet fuel et ses activités de service de mise à bord.

La société KPAF a répondu à cette obligation en ayant recours à une comptabilité analytique permettant de séparer les deux activités. Ainsi, les activités de commerce de jet fuel ainsi que la sous traitance Skytanking sont comptabilisées dans le département Marketing et seuls les services de mise à bord sont inscrits dans le département Intoplane.

Les charges et produits sont affectés en activité Intoplane selon leur nature, c'est-à-dire quand ils se rapportent directement à l'activité de mise à bord du carburant. Sont ainsi affectés en produits :

- la location à Skytanking de véhicules avitaillant en carburant,
- la refacturation aux clients des frais liés à cet avitaillement.

Sont affectées en charges :

- les charges d'exploitation relatives à l'avitaillement facturées par les fournisseurs (SAP, Klinzing, Avitair, Airfuel, Socar),
- les honoraires juridiques relatifs aux litiges en lien avec l'activité d'avitaillement,
- les honoraires comptables répartis pour 16% en ITP et pour 84 % en marketing selon la précédente lettre de mission. Afin de pouvoir établir une comparaison, la décision a été prise de garder le même pourcentage de répartition suite au changement de cabinet comptable;
- les dotations aux amortissements pour les biens affectés à l'avitaillement.

De ce fait, sont également affectés à l'activité ITP :

- les immobilisations permettant l'avitaillement, à savoir, les camions...
- un compte bancaire initialement utilisé pour les règlements de factures liées à l'avitaillement
- le capital initial de 37.000 €, les augmentations de capital étant affectées à l'activité marketing
- une provision pour risque relative à un litige avec des employés affectés à l'activité d'avitaillement

La société n'est cependant pas en mesure d'identifier tout le revenu relatif à l'activité Intoplane, une partie étant couverte par le différentiel dans les contrats avec les clients.

Règles et méthodes comptables

Par convention interne, le résultat de l'activité Intoplane est transféré au département Marketing par l'intermédiaire d'un compte de liaison. Ainsi, le résultat de l'activité Intoplane est nul.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 8 à 11 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Suite à l'épidémie de Covid-2019, les mesures de confinement et de restrictions de déplacements instaurées par le Gouvernement ont impacté les vols commerciaux et donc la fourniture de carburant par la société sur tout l'exercice.

Le chiffre d'affaires a ainsi fortement chuté sur cet exercice.

Autres éléments significatifs

En application du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture les résultats de change sur les dettes et créances commerciales sont présentés en résultat d'exploitation sur les lignes « Autres produits » et « Autres charges ».

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	179 079			179 079
Immobilisations incorporelles	179 080			179 080
- Terrains	53 096			53 096
- Constructions sur sol propre	4 077 729	161 600	1 947	4 237 382
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 259 194			1 259 194
- Installations générales, agencements aménagement divers	85 773	4 436	760	89 450
- Matériel de transport	2 906 732			2 906 732
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 864			28 864
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 411 389	166 037	2 707	8 574 719
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 609 763		256	1 609 507
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	402 491		13 805	388 687
Immobilisations financières	2 012 254		14 061	1 998 193
ACTIF IMMOBILISE	10 602 723	166 037	16 768	10 751 992

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	179 079			179 079
Immobilisations incorporelles	179 079			179 079
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	3 759 342	225 041		3 984 383
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	751 049	13 349		764 398
- Installations générales, agencements aménagements divers	601			601
- Matériel de transport	2 427 203	52 976		2 480 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 864			28 864
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 967 058	291 366		7 258 424
ACTIF IMMOBILISE	7 146 137	291 366		7 437 504

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 49 277 829 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	388 687		388 687
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 454 261	9 454 261	
Autres	39 392 468	39 392 468	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 414	42 414	
Total	49 277 829	48 889 142	388 687
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	2 727
Total	2 727

 Notes sur le bilan**Capitaux propres**

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000 000,00 euros décomposé en 4 000 000 titres d'une valeur nominale de 2,50 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KUWAIT PETROLEUM EUROPE B.V. 2595AR LE HAGUE	100,00	4 000 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions

 Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	148 063	207 037	148 063		207 037
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	148 063	207 037	148 063		207 037
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		207 037	148 063		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 122 321 216 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 108 765	18 108 765		
Dettes fiscales et sociales	284 170	284 170		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	102 171 781	102 171 781		
Produits constatés d'avance	1 756 501	1 756 501		
Total	122 321 216	122 321 216		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 987 873
Fournisseurs - FNP	7 913 825
Etat - autres charges à payer	2 585
Total	14 904 283

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 972		
Charges constatées d'avances - autr	35 775		
Charges constatées d'avance	1 667		
Total	42 414		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 756 501		
Total	1 756 501		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	25 166 467	201 576 360	226 742 827
Produits des activités annexes	11 087 024		11 087 024
TOTAL	36 253 491	201 576 360	237 829 851

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Evènements significatifs postérieurs depuis la clôture de l'exercice

Suite à l'épidémie de Covid-2019, les mesures de confinement instaurées par le Gouvernement sont des événements continuant à impacter les premiers mois postérieurs à la clôture de l'exercice.

Cette épidémie dont il est difficile de prévoir l'évolution continuera à avoir un impact certain sur les états financiers au 31/03/2022.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	2 461 043
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	2 461 043
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Une garantie à première demande a été contractée entre la société Kuwait Petroleum Aviation France et Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers C.P.S.S.P) conformément à la réglementation sur les stocks stratégiques pétroliers.

La garantie bancaire s'élève à 2 717 000 €.

KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

Société par actions simplifiée

3, rue du Colonel Moll

75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

Société par actions simplifiée

3, rue du Colonel Moll

75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

À l'associé unique de la société KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 septembre 2021



Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Mark BATHGATE



Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes.
Membre du groupement d'Auditeurs DFK-International.
2 rue Henri Bergson - BP 60043 - 67013 STRASBOURG
strasbourg@secal.fr - www.secal.fr

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

**3 RUE DU COLONEL MOLL
75017 PARIS**



Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	179 079	179 079		
Fonds commercial	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	53 096		53 096	53 096
Constructions	4 237 382	3 984 383	253 000	318 388
Installations techniques, matériel et out	1 259 194	764 398	494 797	508 146
Autres immobilisations corporelles	3 025 046	2 509 644	515 402	564 702
Immobilisations en cours / Avances et				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 609 507	1 546 973	62 533	325 606
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	388 687		388 687	402 491
ACTIF IMMOBILISE	10 751 992	8 984 477	1 767 515	2 172 430
Stocks				
Matières premières et autres approvisi				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	43 855 692		43 855 692	62 261 778
Créances				
Clients et comptes rattachés	9 454 261	63 470	9 390 791	59 675 362
Fournisseurs débiteurs	940 279		940 279	83 031
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	482 299		482 299	1 401 579
Autres créances	37 969 890		37 969 890	19 273 329
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	568 722		568 722	2 148 452
Charges constatées d'avance	42 414		42 414	9 801
ACTIF CIRCULANT	93 313 556	63 470	93 250 086	144 853 332
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecart de conversion - Actif	207 037		207 037	148 063
COMPTES DE REGULARISATION	207 037		207 037	148 063
TOTAL ACTIF	104 272 585	9 047 947	95 224 638	147 173 825

 Bilan

	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-27 577 424	-1 592 497
RESULTAT DE L'EXERCICE	-16 524 251	-25 984 928
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-33 101 676	-16 577 424
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	207 037	148 063
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	207 037	148 063
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	102 081 567	4 719 031
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 264 023	483 256
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 108 765	138 712 765
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéficiaires	281 130	281 130
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	455	455
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 585	533
Dettes fiscales et sociales	284 170	282 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	90 214	19 350 002
Produits constatés d'avance	1 756 501	
DETTES	125 585 239	163 547 172
Ecart de conversion - Passif	2 534 038	56 013
TOTAL PASSIF	95 224 638	147 173 825


Compte de résultat

	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois	%	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS	274 106 698	115,25	1 048 078 854	102,52	-773 972 156	-73,85
Ventes de marchandises	226 742 827	95,34	994 897 819	97,32	-768 154 992	-77,21
Production vendue	11 087 024	4,66	27 424 819	2,68	-16 337 794	-59,57
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	36 276 846	15,25	25 756 216	2,52	10 520 630	40,85
CONSOMMATION M/SES & MAT	271 150 283	114,01	1 026 828 683	100,44	-755 678 400	-73,59
Achats de marchandises	200 377 085	84,25	1 020 774 071	99,85	-820 396 986	-80,37
Variation de stock (m/ses)	40 015 312	16,83	-46 541 059	-4,55	86 556 371	-185,98
Achats de m.p & aut.approv.	2 574 991	1,08	4 109 810	0,40	-1 534 819	-37,35
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	28 182 895	11,85	48 485 862	4,74	-20 302 966	-41,87
MARGE SUR M/SES & MAT	2 956 414	1,24	21 250 170	2,08	-18 293 756	-86,09
CHARGES	18 665 254	7,85	46 579 223	4,56	-27 913 969	-59,93
Impôts, taxes et vers. assim.	55 622	0,02	42 248		13 374	31,66
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions	510 443	0,21	22 173 013	2,17	-21 662 570	-97,70
Autres charges	18 099 189	7,61	24 363 962	2,38	-6 264 773	-25,71
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 708 839	-6,61	-25 329 052	-2,48	9 620 213	-37,98
Produits financiers	293 810	0,12	483 211	0,05	-189 402	-39,20
Charges financières	1 109 222	0,47	1 139 087	0,11	-29 865	-2,62
Résultat financier	-815 412	-0,34	-655 875	-0,06	-159 537	24,32
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-16 524 251	-6,95	-25 984 928	-2,54	9 460 676	-36,41
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-16 524 251	-6,95	-25 984 928	-2,54	9 460 676	-36,41

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 95 224 638 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 16 524 251 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société Kuwait Petroleum Corporation a confirmé, en date du 02 mai 2021, son soutien financier à Kuwait Petroleum Aviation France SAS pour une durée de 12 mois à compter de la date d'approbation des comptes de l'exercice et ce afin d'assurer la continuité d'exploitation de la filiale.

Afin de respecter l'arrêté ministériel du 7 novembre 2001 et l'article R.216-13 du Code de l'aviation civile, la société KPAF a tenu une comptabilité analytique permettant de distinguer ses activités de commerce de jet fuel et ses activités de service de mise à bord.

La société KPAF a répondu à cette obligation en ayant recours à une comptabilité analytique permettant de séparer les deux activités. Ainsi, les activités de commerce de jet fuel ainsi que la sous traitance Skytanking sont comptabilisées dans le département Marketing et seuls les services de mise à bord sont inscrits dans le département Intoplane.

Les charges et produits sont affectés en activité Intoplane selon leur nature, c'est-à-dire quand ils se rapportent directement à l'activité de mise à bord du carburant. Sont ainsi affectés en produits :

- la location à Skytanking de véhicules avitaillant en carburant,
- la refacturation aux clients des frais liés à cet avitaillement.

Sont affectées en charges :

- les charges d'exploitation relatives à l'avitaillement facturées par les fournisseurs (SAP, Klinzing, Avitair, Airfuel, Socar),
- les honoraires juridiques relatifs aux litiges en lien avec l'activité d'avitaillement,
- les honoraires comptables répartis pour 16% en ITP et pour 84 % en marketing selon la précédente lettre de mission. Afin de pouvoir établir une comparaison, la décision a été prise de garder le même pourcentage de répartition suite au changement de cabinet comptable;
- les dotations aux amortissements pour les biens affectés à l'avitaillement.

De ce fait, sont également affectés à l'activité ITP :

- les immobilisations permettant l'avitaillement, à savoir, les camions...
- un compte bancaire initialement utilisé pour les règlements de factures liées à l'avitaillement
- le capital initial de 37.000 €, les augmentations de capital étant affectées à l'activité marketing
- une provision pour risque relative à un litige avec des employés affectés à l'activité d'avitaillement

La société n'est cependant pas en mesure d'identifier tout le revenu relatif à l'activité Intoplane, une partie étant couverte par le différentiel dans les contrats avec les clients.

Règles et méthodes comptables

Par convention interne, le résultat de l'activité Intoplane est transféré au département Marketing par l'intermédiaire d'un compte de liaison. Ainsi, le résultat de l'activité Intoplane est nul.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 8 à 11 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Suite à l'épidémie de Covid-2019, les mesures de confinement et de restrictions de déplacements instaurées par le Gouvernement ont impacté les vols commerciaux et donc la fourniture de carburant par la société sur tout l'exercice.

Le chiffre d'affaires a ainsi fortement chuté sur cet exercice.

Autres éléments significatifs

En application du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture les résultats de change sur les dettes et créances commerciales sont présentés en résultat d'exploitation sur les lignes « Autres produits » et « Autres charges ».

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	179 079			179 079
Immobilisations incorporelles	179 080			179 080
- Terrains	53 096			53 096
- Constructions sur sol propre	4 077 729	161 600	1 947	4 237 382
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 259 194			1 259 194
- Installations générales, agencements aménagement divers	85 773	4 436	760	89 450
- Matériel de transport	2 906 732			2 906 732
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 864			28 864
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 411 389	166 037	2 707	8 574 719
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 609 763		256	1 609 507
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	402 491		13 805	388 687
Immobilisations financières	2 012 254		14 061	1 998 193
ACTIF IMMOBILISE	10 602 723	166 037	16 768	10 751 992

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	179 079			179 079
Immobilisations incorporelles	179 079			179 079
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	3 759 342	225 041		3 984 383
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	751 049	13 349		764 398
- Installations générales, agencements aménagements divers	601			601
- Matériel de transport	2 427 203	52 976		2 480 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 864			28 864
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 967 058	291 366		7 258 424
ACTIF IMMOBILISE	7 146 137	291 366		7 437 504

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 49 277 829 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	388 687		388 687
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 454 261	9 454 261	
Autres	39 392 468	39 392 468	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 414	42 414	
Total	49 277 829	48 889 142	388 687
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	2 727
Total	2 727

 Notes sur le bilan**Capitaux propres**

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000 000,00 euros décomposé en 4 000 000 titres d'une valeur nominale de 2,50 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KUWAIT PETROLEUM EUROPE B.V. 2595AR LE HAGUE	100,00	4 000 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions

 Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	148 063	207 037	148 063		207 037
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	148 063	207 037	148 063		207 037
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		207 037	148 063		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 122 321 216 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 108 765	18 108 765		
Dettes fiscales et sociales	284 170	284 170		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	102 171 781	102 171 781		
Produits constatés d'avance	1 756 501	1 756 501		
Total	122 321 216	122 321 216		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 987 873
Fournisseurs - FNP	7 913 825
Etat - autres charges à payer	2 585
Total	14 904 283

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 972		
Charges constatées d'avances - autre	35 775		
Charges constatées d'avance	1 667		
Total	42 414		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 756 501		
Total	1 756 501		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	25 166 467	201 576 360	226 742 827
Produits des activités annexes	11 087 024		11 087 024
TOTAL	36 253 491	201 576 360	237 829 851

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Evènements significatifs postérieurs depuis la clôture de l'exercice

Suite à l'épidémie de Covid-2019, les mesures de confinement instaurées par le Gouvernement sont des événements continuant à impacter les premiers mois postérieurs à la clôture de l'exercice.

Cette épidémie dont il est difficile de prévoir l'évolution continuera à avoir un impact certain sur les états financiers au 31/03/2022.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	2 461 043
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	2 461 043
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Une garantie à première demande a été contractée entre la société Kuwait Petroleum Aviation France et Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers C.P.S.S.P) conformément à la réglementation sur les stocks stratégiques pétroliers.

La garantie bancaire s'élève à 2 717 000 €.

Procès-verbal des décisions de l'Associé unique du 30 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente septembre,
A dix-huit heures

LA SOUSSIGNEE,

Kuwait Petroleum Europe B.V, (ci-après "**KPE**" ou "**l'Associé Unique**"), société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Schenkade 50, 2595 AR, La Hague, Pays Bas, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés au Pays Bas sous le numéro 24148084 et représentée par Kreij R.J.C et Wezenbeek M.J.M.A, membres du Comité de Direction,

Associé Unique de la société Kuwait Petroleum Aviation France S.A.S. (ci-après "**KPAF**"),

Etant rappelé que la société DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement informée de l'ordre du jour sur lequel l'Associé Unique est appelé à statuer, est absente et excusée,

Après avoir pris connaissance des documents suivants, qui ont été préalablement mis à sa disposition, au siège social :

- Comptes annuels de la société KPAF correspondant à l'exercice 2020 / 2021 ;
- Rapport de gestion du Président de la société KPAF pour l'exercice 2020 / 2021 ;
- Rapport du commissaire aux comptes titulaire de la société KPAF sur les comptes annuels de l'exercice 2020 / 2021 ;
- Projets de résolutions soumis à l'Associé unique ;

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président de la société KPAF relatif aux opérations menées au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2021 ;
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la société KPAF clos le 31 mars 2021 ;
- Délais de convocation et remise des informations préalables ;
- Approbation des comptes annuels de la société KPAF, correspondant à l'exercice social clos le 31 mars 2021 et quitus au Président ;
- Renouvellement du mandat de Directeur Général Délégué ;
- Affectation des résultats de la société KPAF ;
- Pouvoirs pour formalités.

A pris les décisions suivantes :

Première décision

A titre préliminaire, l'associé unique déclare renoncer purement et simplement, en tant que de besoin, autant sur le principe que sur la forme, aux délais de convocation et de remise des informations préalables.

L'associé unique reconnaît avoir été mis en mesure de prendre pleine et entière connaissance de tous les documents et informations nécessaires à son information préalable à l'adoption des décisions qui suivent.

Deuxième décision

L'Associé unique,

- Après lecture du rapport de gestion du Président de la société KPAF concernant les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
 - Après lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice ;
- approuve les comptes de la société KPAF correspondant à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils ont été arrêtés, faisant état d'un déficit de 16.524.251 €.

L'Associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes annuels ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

En conséquence, l'Associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Troisième décision

Conformément à l'article 12 des statuts de la Société, l'Associé unique décide de renouveler le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Riccardo SQUITIERI, né le 31 janvier 1976, de nationalités britannique et italienne, pour une nouvelle durée de trois ans.

Quatrième décision

L'Associé unique décide d'affecter le déficit de 16.524.251 € de l'exercice 2020 / 2021 au compte "report à nouveau".

Cinquième décision

L'Associé unique donne tous pouvoirs au Président, au Directeur Général Délégué et au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité prescrites par la loi, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les représentants légaux de l'Associé unique.

DocuSigned by:



F2437DB87BA2495...

Kreij R.J.C
P/O Associé Unique

DocuSigned by:



967026703FE14A7...

Wezenbeek M.J.M.A.
P/O Associé Unique